



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question au Gouvernement n° 3463

Texte de la question

PRIX DU CARBURANT

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Anciaux, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Jean-Paul Anciaux. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Elle porte sur deux sujets connexes.

Au moment où de nombreux Français vont prendre la route, je tiens à vous interroger, monsieur le ministre, sur les prix des carburants.

En effet, au gré des évolutions géopolitiques, les prix des matières premières évoluent tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. Or, au-delà des déplacements de loisir, la voiture est dans de nombreuses zones, notamment rurales, le seul mode de déplacement qui concourt au maintien et au développement des activités économiques et agricoles. Il convient donc d'apporter une réponse à ces millions de Français qui voient leur plein coûter de plus en plus cher.

Je note d'ailleurs qu'au registre des remèdes l'opposition est en pleine contradiction. D'un côté, elle veut bloquer le prix des énergies - prix du pétrole, prix de l'électricité - et, de l'autre, elle préconise un coup d'arrêt à la filière nucléaire qui permet justement de répondre à la croissance mondiale de la demande énergétique et de conserver une certaine indépendance. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

C'est le député du Creusot, berceau du nucléaire civil français, c'est l'élu de Saône-et-Loire, département qui accueille le pôle nucléaire de Bourgogne, l'unique pôle de compétitivité du secteur nucléaire, qui vous interroge aujourd'hui.

Issu de la tradition sidérurgique, le pôle nucléaire de Bourgogne rassemble des entreprises de toutes tailles, les grands donneurs d'ordre et des laboratoires de recherche, ainsi que des organismes de formation. Il se positionne comme la référence européenne à vocation mondiale en matière d'équipements nucléaires.

Ma question est donc double, monsieur le ministre. Comment favoriser une répercussion rapide sur les prix à la pompe de la baisse du cours du pétrole ? Pouvez-vous nous préciser quelle est la politique industrielle du Gouvernement dans le domaine du nucléaire et quelle place y tient le pôle nucléaire de Bourgogne ?

M. le président. La parole est à M. François Baroin, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. François Baroin, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Monsieur le député, en effet, votre question est double, elle cible deux sujets, non d'inégale valeur mais chacun d'intensité soutenue.

Tout d'abord, quelle est la politique du Gouvernement en matière de répercussion sur les prix à la pompe de l'évolution du coût des matières premières ? Vous avez eu raison de le rappeler, cher Jean-Paul Anciaux : l'évolution du baril de pétrole, du baril de Brent, sur le marché international comme dans un marché national réglementé, comme partout en Europe, est liée à deux facteurs. Le premier est l'évolution de la croissance mondiale, une certaine augmentation de la demande, notamment dans les pays émergents. Le deuxième est la situation incertaine et l'instabilité, notamment de la Libye, quatrième exportateur mondial de pétrole de la zone africaine. Tout cela crée des situations de tension entre l'offre et la demande, et le prix du baril évolue au fil des semaines.

Il y a quelques semaines, nous avons conclu avec l'ensemble du secteur pétrolier un accord qui ne souffre d'aucune faiblesse et auquel le Gouvernement, mon ministère en particulier, accorde une attention soutenue. Si le cours augmente, la répercussion de cette augmentation est légitime, puisque ces marchés sont réglementés,

et doit avoir lieu dans le respect d'un calendrier correct. Si le cours baisse, la répercussion de cette baisse doit obéir au même calendrier. Je m'en suis entretenu hier soir avec le président de Total. Il a réitéré les engagements qu'il avait pris devant le Gouvernement il y a quelques semaines, et nous avons mis en place des dispositifs de surveillance avec la direction générale de la concurrence et avec l'observatoire des prix. Les consommateurs, les Français peuvent se rendre sur le site gouvernemental - il y a déjà eu plusieurs millions de visites - pour voir quelle est l'évolution récente.

Sur le nucléaire, la Bourgogne est aux avant-postes. La France ne modifie pas sa trajectoire, avec 9 000 emplois dans ce seul pôle de compétitivité internationale. Croyez qu'il aura tout le soutien du Gouvernement, de mon ministère en particulier. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Anciaux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3463

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 juillet 2011